

► Module de base 3/4

# La psychopathie - Aspects légaux et criminologiques dans la prise en charge des AICS

Mardi 17, mercredi 18  
et jeudi 19 septembre  
2024

**NAMUR**

**UPPL**

Lieu : rue de Gembloux, 314  
5002 ST-SERVAIS

09h30 – 16h00 : Formation  
(Accueil à partir de 9h00)

Renvoi du bulletin d'inscription (au verso)  
obligatoire par courrier, fax ou e-mail

Coût de la formation : 363 euros TVAC

Gratuit pour les membres des Accords de coopération

**► ASPECTS LEGAUX ET CRIMINOLOGIQUES DANS LA PRISE EN CHARGE DES AICS - LA PSYCHOPATHIE**

	Mardi 17 septembre	Mercredi 18 septembre	Jeudi 19 septembre
De 09h30 à 12h30	La perversion : diagnostic différentiel	Déontologie et secret professionnel	La psychopathie : diagnostic différentiel
	<b>J. THIRY – JM. VERDEBOUT</b>	<b>M. PREUMONT</b>	<b>S. LEISTEDT</b>
De 13h à 16h00	Approche socio-criminologique	Régime procédural des infractions à caractère sexuel. Le droit au regard de nos pratiques	La psychopathie : diagnostic différentiel
	<b>J. LAGNEAUX – G. MERTENS</b>	<b>M. PREUMONT</b>	<b>S. LEISTEDT</b>

Lieu : UPPL rue de Gembloux, 314 à 5002 St-Servais. (plan communiqué sur demande)

Frais d'inscription : 363 euros TVAC. Gratuit pour les membres des Accords de Coopération.

Versement au n° de compte de l'UPPL avec la mention : « Inscription de (NOM de la personne inscrite) à la formation de spécialisation »

UPPL asbl - Rue Despars, 92 - 7500 TOURNAI - Tél. + 32 69 888333 - Fax + 32 69 888334 - e-mail : [centredappui@uppl.be](mailto:centredappui@uppl.be)

Compte financier: ING 363-0599408-85 IBAN BE89 3630 5994 0885 BIC BBRUBEBB - Web site: [www.uppl.be](http://www.uppl.be)



**► BULLETIN D'INSCRIPTION**

Nom : ..... Prénom : .....

Institution : .....

Fonction : .....

Adresse Professionnelle : .....

.....

Tél. : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Adresse Privée : .....

.....

GSM : ..... Fax privé : .....

Date : ..... Signature : .....